

## ADDITIF n° 1 Au règlement particulier de l'épreuve

### Extrait du PV n°1

**Sur décision n° 1 du Collège des Commissaires Sportifs, le Règlement particulier de l'épreuve est modifié et ou complété comme suit :**

#### **Article.1.1 : Officiels**

Modifications apportées Au Collège des Commissaires Sportifs :

M<sup>r</sup> Henri BRIGARDIS lic.20583 , remplace M<sup>r</sup> Claude GALBAN absent excusé

En commissaire Technique :

Ajouté M<sup>r</sup> Marcel CERDAN lic. 19463

Au chronométrage

Absente excusée M<sup>me</sup> Françoise GALBAN – lic 1749

#### **Article 1.2 Horaires**

Samedi : La séance d'essais débutera à 8h

Dimanche : Reprise des manches à 8h

#### **Article 5 Publicité**

Hors la publicité obligatoire FFSA et de l'Opérateur, il n'y a pas de publicité de l'Organisateur.

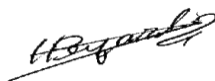
Le reste est sans changement.

Fait à Elne le 27 mai 2017 à 8H25

Pour le Collège des Commissaires Sportifs,

*Le Président du Collège*

H. BRIGARDIS  
Lic.20583



*Les Membres du Collège*

M. DE MONCUIT  
Lic. 221225



T. BERGUES  
Lic.76614

